COMPTE-RENDU DES SÉANCES

DU GROUPE ROMAND

DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

I.

Séance du dimanche 10 mai 1953 à Romont.

Membres présents. — M. J. Béranger, Mlle E. Bréguet, M. J. Breitmeyer, Mlles M. Broye, A. Bruttin, MM. E. Campiche, l'abbé E. Cantin, M. A. Cattin, Mlle P. Chapuis, Mme H. Chardonnens, MM. M. Chevallier, M. Chouet, D. Christoff, Mlle H. Cosentini, MM. le chanoine G. Delaloye, l'abbé E. Dutoit, Ch. Favez, R. Feller, l'abbé J. Gachet, M. A. Ginnel, Mlle R. Guyot, MM. M. Jeanneret, l'abbé J. Kaech, M. G. Méautis, Mlle E. Montandon, MM. J.-P. Mouchet, J. Nussbaum, A. Perrenoud, G. de Plinval, G. Redard, Mme A.-M. Reymond-Exchaquet, MM. J. Reymond, J.-P. Schindler, P. Schmid, H. Stehlé, J.-J. Thorens, Mme A. Virieux, Sœur A.-Th. Yerly.

A cette séance, qui eut lieu dans la salle des Assises du château de Romont, assistaient, en outre : M. J. Marouzeau, venu de Paris ; MM. le chanoine L. Pasquier, curé de Romont, P. Bondallaz, préfet de la Glâne, l'abbé M. Roulin, directeur, et L. Page, professeur de l'École secondaire de Romont ; enfin quelques étudiants et amis.

— M. Jean Béranger, membre du Comité, ouvre la séance à neuf heures. Il excuse M. l'abbé E. Dutoit, vice-président, de ne pouvoir, dans le deuil qui l'a frappé par la mort de M. le chanoine Pittet, présider la séance. Il salue les participants, en particulier M. Marouzeau et les personnalités de Romont nommées plus haut. Retraçant l'activité de M. le chanoine Armand Pittet dans le Groupe romand depuis sa fondation et comme président depuis trois ans, M. Béranger rend à celui dont le souvenir est au cœur de tous dans cette journée un hommage émouvant. L'assemblée s'y associe en observant, debout, un instant de silence.

— M. Béranger donne la parole à M. l'abbé Ernest Dutoit, qui remercie ses collègues des messages de sympathie qu'ils lui ont envoyés

pendant la maladie et lors du décès de M. Pittet, le 18 mars. En exprimant leur admiration et leur amitié pour le président, ils ont composé de lui un portrait vivant et pieux qui correspond à celui qu'il garde lui-même au fond du cœur. M. Dutoit distribue aux membres du Groupe une belle image-souvenir, d'une ressemblance impressionnante, du président disparu.

— Sur la proposition de M. Béranger, les procès-verbaux des deux séances précédentes, déjà parus dans la *Revue des Études latines*, sont adoptés, sans que lecture en soit donnée.

— Mlle Esther Bréguet, secrétaire, présente un rapport sur l'exercice écoulé. Elle souligne l'accroissement du Groupe romand, qui compte aujourd'hui 106 membres, et rappelle l'éclat des journées et des séances organisées par M. Pittet. Aux publications nouvelles des membres du Groupe annoncées à chaque séance, il faut ajouter maintenant celles de MM. A. Burger (« Le texte original du Cé qué l'ai nô genevois »), P. Collart (« L'autel monumental de Baalbek »), G. Méautis (« L'éternel Coriolan »), M. Niedermann (nouvelle édition en allemand et en français de sa « Phonétique »). M. G. Redard a sous presse une étude de sémantique grecque. M. J. Béranger publie sa thèse. — Certains membres du Groupe ont été récemment l'objet de nominations et de distinctions : M. A. Labhardt a été nommé directeur de l'Institut suisse de Rome ; M. l'abbé J. Kaech, directeur de l'Institut Florimont, à Genève ; M. l'abbé E. Cantin, recteur du collège Saint-Michel, à Fribourg ; M. G. Méautis, membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; M. P. Collart est chargé de mission archéologique en Syrie.

Ce rapport, ceux du trésorier et des vérificateurs des comptes sont adoptés.

L'assemblée élit alors, pour trois ans, son Comité, composé ainsi : M. Henri Stehlé, de Genève, président ; M. l'abbé Ernest Dutoit, de Fribourg, vice-président ; Mlle Esther Bréguet, de Genève, secrétaire ; M. André Perrenoud, de Neuchâtel, trésorier ; M. Jean Béranger, de Lausanne, membre adjoint.

— M. Georges Redard porte à la connaissance des latinistes que tous les ouvrages sur Sénèque que possédait M. Pittet ainsi que son fichier sont à la disposition de qui voudrait entreprendre la suite de son travail sur le vocabulaire philosophique de Sénèque.

— M. de Plinval annonce la parution de trois dictionnaires sur le latin chrétien, par MM. Suter, Johnson, Blaise ; il fait l'éloge en particulier de celui de M. Blaise.

— M. Béranger remet à M. Stehlé la présidence de la séance. Le nouveau président remercie le Groupe de sa confiance. S'il accepte cette charge, c'est en souvenir de M. Pittet, qui la lui avait proposée.

Communications à l'ordre du jour.

— Mme Antoinette Virieux-Reymond, de Rolle, docteur en philosophie, présente une communication intitulée : *Autour de l'atomisme de Lucrèce.*

Un même terme d'atomisme désigne les systèmes du monde de Leucippe-Démocrite, d'Épicure et de Lucrèce et l'explication que la science contemporaine offre de la matière. Cette similitude de noms ne masque-t-elle pas de sérieuses divergences de vues entre les divers atomismes?

Malgré certaines différences entre les systèmes de l'Antiquité (persistance de l'hylozoïsme milésien au sein du mécanisme, relativité des notions de haut et de bas par suite du mouvement tourbillonnaire des masses en révolution chez Leucippe-Démocrite, attitude plus franchement matérialiste et mécaniste, introduction du clinamen et caractère absolu des notions de haut et de bas chez Épicure et Lucrèce), on peut néanmoins l'opposer en bloc à l'atomisme contemporain par les traits suivants : passivité de la matière, irréductibilité réelle des atomes qui légitime leurs noms d'insécables ; d'autre part, par suite d'une insuffisance technique du calcul dans l'Antiquité (l'arithmétique de position n'était pas encore inventée), les atomistes anciens ne se rendent pas à l'invitation pythagorico-platonicienne d'introduire les mathématiques dans la physique. Enfin, l'atomisme antique admet l'existence d'un vide absolu et n'est que corpusculaire.

L'atomisme contemporain a fait reculer les limites de l'insécabilité vers l'infiniment petit : même le noyau de l'atome s'est avéré divisible.

Cependant, malgré les divergences qu'on peut signaler entre l'atomisme antique et la théorie atomistique contemporaine, une exigence commune se manifeste dans ces deux recherches : trouver des *invariants*, indépendants du sujet qui les observe, dont les combinaisons expliquent la formation des phénomènes observés, et ramener, si possible, à un seul principe explicatif la loi la plus généralement observée. Mme Virieux rappelle que l'expérimentation contemporaine, vérificatrice des hypothèses scientifiques, ne diffère de l'observation pratiquée par les anciens (abstraction faite de la puissance des moyens techniques mis en jeu) que parce que l'expérimentation est une observation artificiellement provoquée. Enfin, il est important de noter qu'au principe de la conservation de la matière admis par l'atomisme antique tend à se substituer le principe de la conservation d'une activité qui se traduit tantôt sous forme d'énergie, tantôt sous forme de matière.

— M. Stehlé remercie et félicite Mme Virieux de sa communication si érudite et donne la parole à M. l'abbé Édouard Cantin, recteur du collège Saint-Michel, à Fribourg, qui remarque, en suite de l'exposé de Mme Virieux, que Lucrèce ne se considérait pas comme un scientifique, mais comme un apôtre, et présente une belle étude sur : *Lucrèce et la crainte de la mort.* Lucrèce a sa manière personnelle d'utiliser la doctrine proposée par Épicure pour guérir les hommes de leurs folies : il néglige les passions de désir pour s'attacher aux passions de crainte, et voit la source de tous les maux dans l'inquiétude religieuse, dans la peur des dieux et de la mort. Pour ce qui est de l'anxiété devant la mort, dans plusieurs passages du livre III, notamment 41-54 (les hommes les plus malheureux sacrifient aux morts), 59-73 (toutes les passions humaines sont alimentées par l'effroi devant la mort), 912-930 (ceux qui font ripaille redoutent les privations dans l'au-delà), il apparaît clairement que l'auteur ne comprend pas ceux qu'il prétend évangéliser. Il leur attribue une crainte des supplices infernaux qui leur était certainement étrangère. C'est pourquoi la démonstration longuement échafaudée, que l'âme disparaît avec le corps, est incapable de rien changer à l'attitude de ces gens. Cette illusion qui a poussé le poète à imaginer chez ses contemporains une terreur des châtiments d'outre-tombe s'explique par la mélancolie naturelle de son âme tourmentée et son dégoût de la vie : ne pouvant pas comprendre que les hommes s'attachent à la vie présente pour elle-même, il les a soupçonnés de redouter les supplices du Tartare.

— En remerciant M. l'abbé Cantin de cet exposé original, M. Stehlé constate que le programme très chargé de cette séance ne laisse malheureusement pas de temps pour la discussion.

Il regrette aussi que le temps soit mesuré à M. Marouzeau, qui désirait apporter au Groupe quelques informations et sujets de réflexion.

Très brièvement, M. Marouzeau rend compte de la célébration en cours du 30e anniversaire de la Société, et en particulier du voyage à Rome pendant les vacances de Pâques ; une séance commémorative, suivie d'un dîner amical, aura lieu à Paris le 13 juin ; le Groupe est cordialement invité à s'y faire représenter par deux délégués.

M. Marouzeau eût désiré mettre le Groupe au courant d'un projet d'agrégation des lettres modernes actuellement étudié en France, qui peut mettre en cause sinon l'avenir de nos études, du moins leur orientation et leurs méthodes. La question d'un enseignement classique sans latin, posée par ce projet, mérite d'être étudiée dans tous les cercles de latinistes, sous peine de se trouver un jour pris au dépourvus par des décisions auxquelles ils n'auraient pas participé. M. Marouzeau rappelle

que c'est le deuxième avertissement en ce sens qu'il adresse au Groupe romand (cf. cette *Revue*, t. XXVII, 1949, p. 70).

— M. Stehlé remercie M. Marouzeau de son intervention. Le problème ne se pose peut-être pas de la même façon pour la Suisse, mais devra cependant être étudié dans le sein du Groupe romand sous son aspect théorique.

— Après un apéritif offert par la Société de Développement de Romont, un déjeuner réunit les participants à l'hôtel du Lion-d'Or. Surprise délicate : un groupe de l'Union chorale, dirigé par M. Piccand, leur offrit le régal de beaux chants d'une exécution parfaite.

M. Stehlé salua M. Bondallaz, préfet de la Glâne, et le remercia de l'hospitalité accordée aux latinistes pour la séance au château. M. le syndic Clément s'est excusé. M. Stehlé adresse encore ses remerciements à M. Marouzeau pour être venu de Paris ; à M. L. Page, président de la Société de Développement, pour la surprise de l'apéritif, et à M. Béranger, qui a bien voulu présider la séance. Il communique une lettre du Groupe strasbourgeois exprimant sa sympathie au Groupe romand lors du décès de son président, M. Pittet. M. Stehlé propose que la prochaine séance ait lieu à Neuchâtel, le 8 novembre ; ce qui est accepté. Le Comité attend qu'on lui propose des noms pour les deux délégués à la séance commémorative de Paris, et des communications pour la séance d'automne.

M. Bondallaz salue les latinistes et, en l'absence du syndic, est heureux de leur offrir au nom de la Municipalité un vin d'honneur. Il exprime au Groupe romand ses vœux pour la tâche qu'il a entreprise en faveur de la culture humaniste ; il rappelle avec émotion le souvenir du recteur Pittet, qui fut élève à l'École secondaire de Romont.

M. Marouzeau s'excuse d'apporter dans ce cadre, qui n'est plus celui d'une séance de travail, quelques-unes des suggestions qu'il eût souhaité présenter plus à loisir ; il esquisse très sommairement un plan d'activités auxquelles il souhaite que le Groupe participe : constitution d'éditions savantes, enquête sur les thèmes littéraires, entreprise d'un « Index latinitatis ». Il appelle de ses vœux des consultations entre Société parisienne et Groupe romand sur ces différents sujets.

— Les latinistes visitèrent ensuite l'église de la Collégiale, sous la conduite érudite et souriante de M. le chanoine Léon Pasquier. Puis des cars les emmenèrent à Villarimboud, où, sur la tombe de M. le chanoine Pittet et en présence de sa famille, ils se recueillirent dans un même souvenir, écoutant quelques paroles de M. Stehlé et une oraison dite par M. l'abbé Dutoit.